



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 À 7h48 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Vicky Bombardier, siège no 2  
Daniel Lacroix, siège no 3  
Dany Boyer, siège no 4  
Dany St-Amant, siège no 5  
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Marie-Claire Tétreault, siège no 1

Est également présente : Me Julie Waite, directrice générale adjointe et greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L’AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l’avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 19 septembre 2025, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l’heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L’AVIS DE CONVOCATION
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
- 3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
- 4. EMBAUCHE – TECHNICIEN EN GESTION DES EAUX – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L’ENVIRONNEMENT
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

**282-25-09-23**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

**283-25-09-23**

**EMBAUCHE – TECHNICIEN EN GESTION DES EAUX – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de monsieur Denis Roy, à titre de technicien en administration des eaux et environnement du Service des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Valcourt, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre ce dernier et la Ville;

QUE cet engagement soit conditionnel aux vérifications des antécédents judiciaires et des références de monsieur Roy, le tout à la satisfaction de la Ville et conformément à la loi;

QUE l'entrée en poste de monsieur Roy, soit fixée le ou vers le 6 octobre 2025 et celui-ci sera soumis à une période de probation de 6 mois;

QUE monsieur Roy soit rémunéré selon l'échelle salariale négociée avec la Ville et qu'il bénéficie de tous les avantages reliés à sa fonction, selon les modalités et termes prévus au Manuel de l'employé de la Ville de Valcourt;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit par la présente, autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement.

ADOPTÉE »

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**284-25-09-23**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 7h52.

ADOPTÉE »